

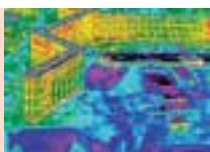
actu **vérités**

Nouvelles tâches et nouveaux services

L'administration communale s'adapte aux évolutions. Que ce soit pour faire face aux réformes du Département cantonal de l'instruction publique ou concernant le statut des familles d'accueil ou pour les regroupements des offices d'état civil. Notre dossier.



L'administration communale s'est dotée d'un service des écoles



*Edité par l'Administration
municipale*

Comité de rédaction :

*M. Yvan Rochat
M. Jean-Claude Stevan
Mme Annette Girardot
Mme Malory Mex
M. Serge Guertchakoff*

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h-12h et 14h-17h

Site Internet : www.vernier.ch

s

Prochain numéro:

Intergénéralité

Délai rédactionnel: 20 avril 2009

Parution: 13 mai 2009

Journal tiré à

16'500 exemplaires.

*Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.*

Sommaire



© LDD

P. 3

Nouveaux services

L'administration s'adapte aux évolutions pour faire face aux réformes du Département cantonal de l'instruction publique ainsi qu'à celles concernant le statut des familles d'accueil ou le regroupement des offices d'état civil.



© LDD

P. 6

Conseil municipal

La droite trouve que c'est trop cher, la gauche non. Malgré un dépassement de budget, les petits enfants de "Balex" auront leur parc aquatique. Coût du projet: CHF 865.000.--.



© LDD

P. 13

Sportifs d'élite récompensés

Le Conseil administratif a eu le plaisir de recevoir pour la deuxième année consécutive, les bénéficiaire de cette subvention dans le cadre d'une réception à la Maison Chauvet-Lullin.



© Edouard Rieben

P. 15

La Périchole

La Commune présente au mois de mai «La Périchole» un opéra-bouffe de Jacques Offenbach, joué par le théâtre Bienne Soleure, à la salle des fêtes du Lignon.



© LDD

P. 29

Equipe féminine du Vernier FC

Depuis une année et demi, le F.C. Vernier a une équipe féminine de football de juniors D qui recherche des coéquipières pour renforcer son contingent.

Vivre avec son temps

L'administration communale s'est dotée d'un service des écoles et va mettre en place un système de coordination des familles d'accueil. Nos explications.

La société n'est pas immuable. Elle évolue. Dès lors, il faut sans cesse s'adapter. Adapter les lois et règlements qui rythment l'activité des administrations fédérale, cantonales et communales. Premier exemple, le nouveau service communal des écoles.

Jusqu'ici, il y avait un service de conciergerie auquel étaient rattachés une quinzaine de concierges d'écoles et de bâtiments divers. Le côté entretien des bâtiments était, par contre, géré par Patrick Conconi et Dominique Stalder s'occupait des locations de salles.

La nouvelle structure a démarré avec la rentrée scolaire 2008-2009. Dominique Stalder s'est vu adjoindre une secrétaire. Elle gère désormais le service des écoles. Ce service s'occupe notamment de la gestion des restaurants scolaires et des relations avec le Groupement intercommunal des activités d'animations parascolaires (GIAAP).

"Ce service a été mis sur pieds pour faire face à la réforme du Département cantonal de l'instruction publique (la mise en place des conseils d'établissements), entre autres. Les communes ont d'office un représentant dans chacun de ces conseils", relève Yvan Rochat, maire.

Sept établissements scolaires sont installés sur le territoire verniolan: le Lignon, les Avanchets (Jura et Salève), les Libellules, Châtelaine-Balexert, les Ranches, Vernier-Place (avec les quatre classes de Poussy), et enfin Aire. Les concierges sont de facto dans le conseil d'établissement, ainsi qu'un représentant des autorités

en la personne de Dominique Stalder. Ces conseils devraient se réunir trois fois par année. Mais il y a un travail en amont, avec le directeur, afin de préparer l'ordre du jour. Puis il s'agit de transmettre les informations discutées lors du Conseil d'établissement

d'avoir une politique d'insertion des écoles dans le quartier. C'est dans ce cadre-là que nous soutenons pleinement la logique des réseaux d'enseignement prioritaire (un statut dont bénéficient les écoles du Lignon, des Avanchets, des Libellules et de Châte-



© Pro Juventute

A Vernier, 300 familles sont en attente d'une place pour leur enfant.

au Conseil administratif, ainsi qu'à l'administration.

"Avant, nous avions un rapport uniquement matériel aux écoles. Il fallait passer par le concierge pour obtenir des réparations. Pour le reste, par exemple, la sécurisation du parcours des écoliers ou le traitement de problématiques sociales, la collaboration était plus aléatoire", résume Yvan Rochat.

Avec la nouvelle façon de faire, le service des écoles pourra par exemple promouvoir plus efficacement le Festival de la jeunesse qu'organise chaque année le service culturel communal. Une tâche qui auparavant s'avèrait complexe.

"Nous avons une gestion des écoles focalisée sur l'unique angle bâtiments et matériel, aujourd'hui, l'objectif est

de mettre des forces supplémentaires dans ces établissements scolaires. Un animateur est également présent, par exemple. Vernier a décidé de participer à cet effort. Comment? En achetant davantage de billets de bus (qui sont mis à disposition des enseignants voulant emmener leur classe au musée, par exemple) et en octroyant une subvention supplémentaire en soutien à l'activité scolaire pour les écoles en REP."

Familles d'accueil

Le Grand Conseil a voté la loi relative aux familles accueillant des enfants chez elles, nommées ci-après "familles d'accueil". Entrée en force, elle demande aux communes de mettre en place un système de coordination des



La salle des mariages de la Mairie de Vernier

familles d'accueil. Le règlement d'application est entré en vigueur, mais il n'est pas très précis quant au statut salarial. A l'heure actuelle, les familles touchent 4 francs de l'heure par enfant. La loi cantonale demande la mise en place d'un contrat-cadre entre les familles d'accueil et les parents qui leur confient leurs enfants. A cela s'ajoute la nécessité pour les familles d'accueil d'être affiliées à une structure de coordination.

"Aujourd'hui, la famille en question dispose d'un contrat précaire. Lorsque les parents ne paient plus, par exemple, ils n'ont guère de moyens d'actions. Cette loi va amener des améliorations notables", insiste Thierry Apothéloz, conseiller administratif en charge de la petite enfance.

Depuis le 1er janvier, la commune de Vernier participe au financement d'un poste de secrétariat chargé de la mise

en contact à Pro Juventute. L'Office cantonal de la jeunesse homologue les familles d'accueil (lesquelles doivent suivre une formation de base d'environ 20 heures, qui porte entre autres sur la santé, les soins d'urgence, l'enfant et son développement). Puis les noms sont transmis à Pro Juventute.

Le futur contrat-cadre apportera d'indéniables avantages: le paiement transitera désormais par une structure de coordination. Cela déchargera la famille d'accueil de cette responsabilité. Il y aura des charges sociales qui seront prélevées, ainsi qu'un droit à des vacances. De facto, d'indépendants, ces personnes deviennent salariées. Les premiers jours où l'enfant est malade, les familles recevront leur salaire. Le tarif minimum a été fixé à 5 francs de l'heure net. Auquel s'ajoutera une progression selon l'ancien-

neté. Mais les 24 000 premiers francs de revenus seront déductibles, ce qui représente tout de même un gain net de 2000 francs par mois. Les familles d'accueil ne devraient payer des impôts que sur la partie excédant ces 24 000 francs. Avec ce nouveau système, le tarif variera aussi selon les revenus des parents, comme pour les autres établissements de la petite enfance.

Au niveau communal, la structure de coordination qui doit être mise en place servira aussi à soutenir et accompagner les familles. Thierry Apothéloz souhaite mettre en place une collaboration avec Meyrin, une commune qui a une longue expérience en la matière. En effet, la loi cantonale prévoit que les familles d'accueil auront droit à une formation continue, entre autres. "Je souhaite avoir mis en place cette structure de

coordination avec Meyrin dès l'automne prochain. Pour l'instant, seul Pro Juventute possède la liste des familles d'accueil et nous n'y avons pas accès." Rappelons qu'actuellement sur Vernier, il y a plus de 300 familles en attente d'une place dans une institution de la petite enfance. Or, il y aurait environ 55 places (équivalant à 100%) à fin novembre 2008, ce qui correspond à peu près à 77 enfants placés dans des familles d'accueil sur Vernier. «Nous souhaitons vivement pouvoir augmenter ce nombre.» ajoute Thierry Apothéloz.

Etat civil

Un troisième changement est en cours sur Genève: le regroupement des offices d'état civil. Afin de répondre aux exigences de Berne, le canton regroupe les forces. Voici deux ans, le conseiller d'Etat Laurent Moutinot

souhaitait parvenir à un maximum de sept offices d'état civil.

"Nous répondons aux exigences de la Confédération qui a souhaité une professionnalisation accrue de la fonction officielle d'état civil. L'ordonnance fédérale prévoit, depuis le 1er janvier 2000, un temps de travail minimum de 40% pour les officiers d'état civil", relève le conseiller administratif en charge de l'état civil Thierry Cerutti. C'est ainsi qu'ont vu le jour de nouveaux arrondissements: celui baptisé "campagne et rive gauche du lac" regroupe Grand-Saconnex, Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy. Il se situe dans l'ancienne mairie de Pregny-Chambésy. Un autre se prénomme "Champagne" et comprend Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Confignon, Laconnex, Onex et Soral et se situe à la mairie de Bernex.

Anières, Choulex, Collonge-Bellerive,

Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres ont aussi regroupé leurs forces.

En ce qui concerne Vernier, il est prévu que l'arrondissement du Mandement (Satigny, Russin, Dardagny) fusionne avec notre ville. Des locaux sont d'ores et déjà prévus à la mairie de Vernier en vue de ce regroupement. Pour l'heure, le Mandement résiste. Il souhaite le maintien d'une antenne à Satigny, ce que Laurent Moutinot refuse. Thierry Cerutti ne s'y oppose pas. " Je comprends très bien la volonté des exécutifs du Mandement de vouloir conserver leur office d'état civil, lequel fait partie intégrante d'une vraie politique de proximité avec ses communiens ". Dès lors, le regroupement est pour l'instant en attente.

Serge Guertchakoff

Subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

La commune de Vernier dans le cadre de sa politique de mobilité a décidé de promouvoir l'achat de vé-



los à assistance électrique (VAE) par une subvention de CHF 400.--.

Cette subvention est octroyée à tous les habitants de la commune de Vernier jusqu'à fin 2010.

Pour bénéficier de cette subvention les critères suivants doivent être remplis:

1. Habiter sur la commune de Vernier
2. Acheter son vélo à assistance électrique dans un magasin qui se trouve sur la commune de Vernier (Sport XXX à Balxert,

Vélos Demierre à Vernier-Village, ReCycle au Lignon, Cycles Aventures à Aire ou Autos&Energies Sàrl à la route de Peney).

3. La subvention sera allouée une seule fois par foyer.
4. Achat de vélo à assistance électrique en 2009 ou en 2010.

La subvention peut être retirée au poste de la sécurité municipale, (rue du Village 38, 1214 Vernier) sur présentation de la facture et de sa carte d'identité.

Conseil municipal > séance du 3 mars 2009

Balexert aura son parc pour les enfants

La droite trouve que c'est trop cher, la gauche non. Malgré un dépassement de budget, les petits enfants de "Balex" auront leur parc aquatique. Coût du projet: CHF 865.000.--.

"Les espaces verts jouent de plus en plus un rôle social prépondérant dans nos quartiers urbanisés. L'utilité de préserver des zones de verdure dans notre commune n'est aujourd'hui plus à démontrer. Toutes les catégories d'âge de la population réclament des parcs publics adaptés à leurs activités récréatives".

Fort de ce constat, le conseiller admi-

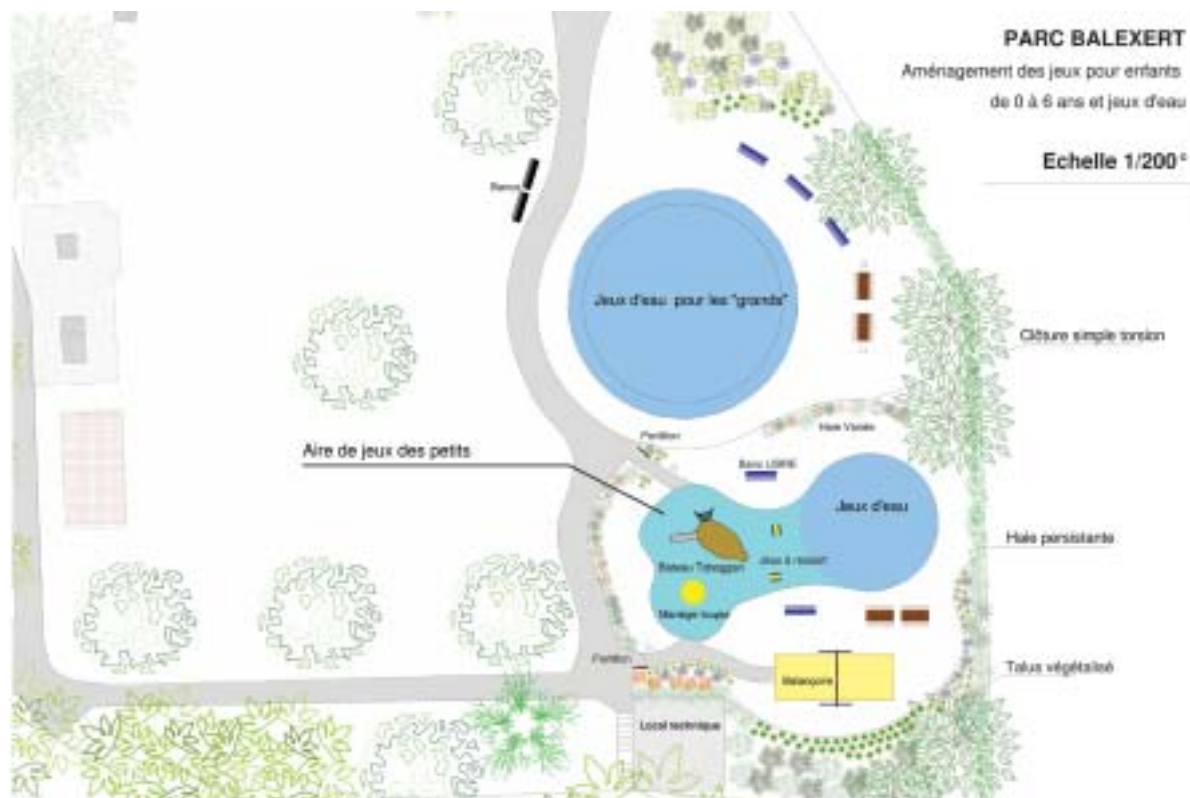
nistratif Thierry Apothéloz présentait aux conseillers municipaux le projet du parc de Balexert englobant la réalisation d'une aire de jeux pour les petits enfants et d'une zone de jeux aquatiques.

Pas d'enthousiasme

Budgété à CHF 865'000.--, et même si la chose n'est contestée par per-

sonne, le projet n'a pas déclenché l'enthousiasme général. "C'est trop cher et on ne comprend pas l'augmentation du budget. Ce que l'on nous a initialement présenté était moins coûteux" s'exclame la libérale Monique Mattenberger.

"Ce projet a été bouclé trop vite avec un dépassement de budget étonnant, a ajouté Ruth Kaelin (UDC). De plus,



je ne suis pas sûre que le site soit suffisamment protégé". Et Gilles-Olivier Bron (L) de renchérir: "C'est peut-être bien pour les jeunes enfants, pas pour les pré-ados".

Pas de vestiaire

Ces réactions étonnent les socialistes. "Ce projet fait suite à une demande de la population, précise le socialiste Denis Chiaradonna. Nous devons en assumer les surcoûts". L'argumentation est balayée par Yves Magnin, chef de groupe du Parti démocrate chrétien. "Le projet est-il si bien ficelé que cela? demande-t-il. Les jets d'eau sont-ils vraiment indispensables lorsque l'on constate qu'il n'y a même pas de cabine pour changer les enfants?" Réponse de Denis Chiaradonna: "Il n'y a pas de piscine, donc nul besoin de vestiaire, réagit-il. Les jeux sont sécurisés et les jets d'eau ne sont pas gênants lors des grosses chaleurs".

L'avenue de Châtelaine en passe d'être réaménagée

Un postulat des libéraux baptisé "Châtelaine et le réaménagement de son avenue" a également provoqué un débat lors de cette séance. Afin de libérer l'avenue, le parti a proposé de couvrir les voies CFF, de créer une gare et de transférer le trafic routier sur les voies couvertes pour désengorger l'avenue. L'idée ne séduit pas tous les municipaux. "Les coûts engendrés par de tels travaux sont énormes, réagit Yves Magnin. Je suis étonné que les libéraux proposent un tel projet. Même s'il faut faire quelque chose". Autre critique chez les verts, à une nuance près. "Transférer le trafic sur les voies CFF ne me paraît pas une bonne idée, explique l'écologiste Jean-Bernard Billeter. En revanche, réaménager l'avenue et couvrir les voies est une excellente initiative".

Pataugeoires à succès

Anna Conti (AgT) intervient. "C'est sûr que c'est cher, ce qui est normal mais regrettable, témoigne-t-elle. Mais ce sera très utile dans ce quartier. On constate d'ailleurs que toutes les pataugeoires ont beaucoup de succès". L'élu PDC insiste sur les coûts: "Quelque 800'000 francs pour des jets d'eau, c'est quand même pas mal, ironise-t-il. Je regrette que l'on n'ait pas trouvé autre chose, ou une autre solution". "Ces coûts tiennent également compte des éclairages et de l'agrandissement du parc", précise Denis Chiaradonna. Au moment du vote, le Conseil municipal approuve ce projet par 21 oui, 12 non et 2 abstentions. Les jeunes habitants de Balxert peuvent se réjouir, d'ici quelques mois, ils pourront se rincer à l'œil.

Didier Tischler

Roland Moret (S) précise que cette idée n'est pas nouvelle. "Il y a environ dix ans, nous l'avions abordée, rappelle-t-il. Mais les CFF, propriétaires des terrains, avaient dit non". Son collègue de parti Denis Chiaradonna de renchérir: "Etonnant que les libéraux aillent dans les dépenses, titille-t-il. Alors qu'ils viennent de refuser le budget pour les jeux d'eau de Balxert..." "Nous avons estimé que pour un tel projet, une motion était trop contraignante, précisent les libéraux. Voilà pourquoi nous présentons cela sous forme de postulat". Un postulat que la majorité du conseil municipal accepte.

A charge maintenant au Conseil administratif d'en dessiner des contours plus précis.

D.T.

Municipal en bref

- Après une seule séance, l'UDC Victor Dumitrescu a démissionné.
- La pétition "Ilot de Cointrin: pour le respect de nos places de parking" a été envoyée au Conseil administratif.
- Les élus ont voté un crédit de CHF 40'000.- pour l'installation d'un LEC (Lighting electro control) au tennis de Vernier.
- Les bâches du toit du même tennis seront remplacées, montant CHF 55'000.--.
- Vernier va se doter d'instruments de mesure des émissions de CO2.
- Un crédit de CHF 175'000.-- a été voté pour le réaménagement de la place de Châtelaine.
- Le projet de dessertes en transports publics 2010 sur les communes de Satigny, Meyrin et Vernier a été accepté à la majorité.
- L'étude d'un crédit pour la refonte des chemins communaux a été envoyée en commission du génie civil. D.T.

D.T.

Prochaine séance

Mardi 12 mai 2009 à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet: www.vernier.ch



Conseil administratif > communications

Mobilité

Sur proposition d'Yvan Roachat, le Conseil administratif donne son accord pour la mise à disposition de la population de deux véhicules Mobility: un aux Ranches et l'autre aux Avanchets.

Cité de l'Energie

Le Conseil administratif donne son accord à engager la commune dans la démarche de l'octroi de l'European Energy Award® Gold. Yvan Roachat signe l'avenant Suisse Energie à l'offre de janvier 2008 pour cette démarche.

Actualités Vernier

Le Conseil administratif entérine le nouveau règlement relatif au journal Actualités Vernier. Le rôle du comité de rédaction ainsi que les règles applicables pour le contenu des articles sont désormais mieux précisés.

Affichage

Le Conseil administratif autorise la pose d'une enseigne au 25, avenue du Pailly pour la société Novagraaf International. Il autorise également la pose d'un totem pour la société Oriph à la via Monnet 4.

Voie verte

Thierry Apothéloz informe le Conseil administratif de la date de l'inauguration de la voie verte le samedi 6 juin à 14 heures.

Le Conseil administratif valide la forme et le graphisme des panneaux jalonnant cette voie verte.

Ressources humaines

Le Conseil administratif a procédé à l'engagement d'Alessandra Roversi

comme responsable du service de l'information et de la communication et d'Igor Moro comme responsable de la mobilité et du développement durable, nouvelles fonctions inscrites dans le cadre du budget 2009.

Sapeurs-pompiers

Le Conseil administratif reçoit l'Etat-major de la compagnie pour remettre à Carmelo Mostaccio son brevet de lieutenant.

Protection de l'environnement

Le Conseil administratif signe la déclaration "L'Eau, bien public" demandée par le Conseil municipal par le vote de la motion homonyme M 155. Ce texte indique que l'eau doit être reconnue comme «bien public universel». Les signataires s'engagent à ce que l'eau reste en mains publiques sur son territoire et son sous-sol ; à ce que toutes les décisions importantes en ce domaine soient prises avec la participation des citoyens et des citoyennes; à informer régulièrement les habitants de la commune sur les meilleurs moyens de protéger ensemble l'ensemble du cycle de l'eau afin de garantir un approvisionnement sûr, sain et durable (www.acme-suisse.ch).

Aménagement

Préavis favorable au projet de modification des limites de zones selon le plan N° 29'693 au lieu-dit «A la Tuilière», sur les communes de Satigny et Vernier.

Eau potable

Le Conseil administratif décide de respecter les principes du développement durable dans les produits dispo-

nibles au foyer de la mairie et d'offrir de l'eau du robinet aux séances du Conseil municipal en lieu et place de bouteilles d'eau minérale. En ce sens, il fera attention à proposer, dans une proportion de $\frac{3}{4}$, des produits locaux et de saison, et pour $\frac{1}{4}$ de produits importés.

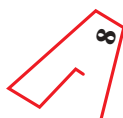
Solidarité



Le Conseil administratif a donné son accord à hisser le drapeau du Tibet le 10 mars à l'occasion du 50e anniversaire du soulèvement de Lhasa de 1959.

Assainissement secondaire

Le taux de participation de l'Etat aux travaux d'assainissement secondaire des eaux à Vernier a été fixé à 36%.



Zoom sur...

Stéphane Valente

Conseiller municipal, membre de l'UDC

Avez-vous une passion, un hobby?

J'adooouoooooooo faire la popote pour ma famille, découvrir les vins du terroir, jouer aux échecs, et je pratique régulièrement le tir sportif.

Quel est votre plat préféré?

Houla! Mon plat préféré? Aïe, aïe, aïe... un parmi beaucoup plutôt que mon préféré: les huîtres au blanc pétillant.

Quel est votre artiste ou groupe musical préféré?

Waouw! Décidément, dures vos questions... J'écoute de tout d'Albini à ZZ Top, alors comme pour les

plats, un groupe parmi ceux que j'écoute: Pink Floyd.

Avez-vous un rêve pour Vernier?

Que les enfants de Vernier puissent s'épanouir dans une commune sûre, orientée sur l'avenir et les nouvelles technologies, soucieuse de l'environnement. Le tout en sachant garder, malgré son développement constant, une taille humaine. Un endroit où il fait bon vivre, où l'on connaît son voisin.

Votre meilleur souvenir d'enfance ?

Lorsque mon père est sorti de l'hôpital, des longues balades que nous

avons faites le long du Rhône, lui sur sa chaise roulante et moi galopant derrière pour essayer de le suivre.

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

Mes parents qui, malgré toutes les épreuves qu'ils ont traversées, ont su résister et y faire face ensemble, jusqu'au bout. Ils m'auront appris à ne jamais baisser les bras et je leur dois un grand merci.

Propos recueillis par S.G.



© Magali Girardin

Quelques lectures

pour temps de crise...

Un Jardin dans les Appalaches de Barbara Kingsolver, Steven L. Hopp et Camille Kingsolver (Vécu)



Dans son style typiquement poétique et humoristique, Barbara Kingsolver nous raconte l'année où sa famille a décidé de vivre loin du système alimentaire industriel. Un an

sans consommer des aliments contenant des produits toxiques, ou produits et transportés de loin, avec beaucoup de carburant. Pour ce faire, ils ont décidé de s'installer dans une ferme et de manger seulement ce qu'ils font pousser ou ce qu'un autre producteur local a cultivé. Ils ont aussi appris à vivre sans consommer certains produits. En un mot, ils sont devenus des locavores. Écrit collectivement avec son mari et sa fille aînée, ce livre est un mélange savoureux de roman, d'information factuelle sur la réalité de notre système alimentaire, d'histoires familiales amusantes et de recettes saisonnières.

Pour sauver la planète, sortez du capitalisme de Hervé Kempf

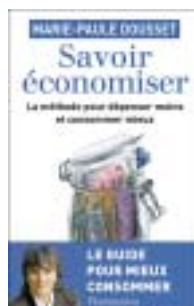
Hervé Kempf, journaliste spécialiste de l'environnement, dénonce le néolibéralisme, qui privilégie le gaspillage, la consommation ostentatoire et les modèles de comportements nuisibles et qui a généré une crise économique majeure. L'oligarchie cherche à détourner l'attention d'un



public de plus en plus conscient du désastre imminent en lui faisant croire que la technologie pourrait surmonter l'obstacle. L'auteur démontre que l'écologie et le social sont étroitement liés. Effectivement, un autre monde est possible, en reconstruisant une société où l'économie n'est pas reine mais outil, où la coopération l'emporte sur la compétition, où le bien commun prévaut sur le profit.

Savoir économiser: la méthode pour dépenser moins et consommer mieux de Marie-Paule Dousset

431 pages de conseils qui permettent



de dompter son budget et assainir ses finances. Cela va du recyclage de produits de consommation courante auquel on n'aurait pas forcément pensé, à la tenue d'un budget familial (y compris savoir expliquer à ses enfants, les consommateurs et citoyens

de demain, pourquoi on ne leur achète pas systématiquement des articles de marques !), en passant par le choix et l'utilisation optimale des produits de nettoyage, etc...

Le Plaisir à petit prix de Jean-Pierre Coffe

350 recettes pour bien manger en famille avec un budget moyen de moins de 8 euros 50 par jour, et pour conserver, malgré les restrictions, le plaisir de manger...



Moins c'est mieux de Michael Simperl



Toujours plus grand, plus haut, plus vite, plus loin, plus à la fois... On vit dans une société régie par l'idée que le plaisir est dans le "toujours plus" !

Et si le chemin du bonheur était, au contraire, dans le "moins, c'est mieux"?

Ce livre propose d'adopter un nouveau style de vie: le "lessness" ou "moins, c'est mieux" et de prendre ses distances vis-à-vis de la publicité et des médias, libérer son temps libre, ne pas laisser l'argent dicter sa loi.

La Reine des lectrices de Alan Bennett

Un jour, par hasard, ses chiens l'ayant emmenée jusque là, la Reine d'Angle-

terre tombe sur un bibliobus. Par politesse, plus que par envie, elle emprunte un livre. Et c'est le début d'une grande passion, qui va bouleverser sa vie, évidemment, mais aussi celle de tout le palais. Les livres vont



lui apporter un enrichissement et lui permettre de découvrir d'autres mondes, elle qui a pourtant énormément voyagé !

Avec un humour très british, le comique anglais Alan Bennett, très connu dans son pays, nous offre un éloge de la lecture.

Rappelons que la lecture, grâce aux bibliothèques, est un plaisir gratuit !

Le C.V. de Dieu, de Jean-Louis Fournier (humour)

"Le ciel était fini, la Terre était finie, les animaux étaient finis, l'homme était fini. Dieu pensa qu'il était fini aussi et sombra dans une profonde mélancolie... il n'avait plus confiance en lui, il avait perdu la foi. Dieu ne croyait plus en Dieu. Il lui fallait d'urgence de l'activité, de nouveaux projets, des gros chantiers. Il décida alors de chercher du travail et, comme tout un chacun, il rédigea un curriculum vitae."

Ainsi débute ce livre plein d'humour, qui ne se moque ni des religions, ni de Dieu...

Bonnes lectures !

Le service des bibliothèques

Modification d'horaire pour les vacances de Pâques

- Bibliothèque de Châtelaine: jeudi 9 avril fermeture à 18h
- Bibliothèque de Vernier: mardi 14 avril de 16h à 20h
- Bibliothèque de Châtelaine: jeudi 16 avril de 16h à 20h.

Nouveaux horaires du bibliobus

Pour des raisons de planification et de gestion, la ville de Genève a modifié la présence du bibliobus au Lignon.

Le bus est désormais présent lundi tous les 15 jours de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h30, et ce depuis le 12 janvier 2009.

Prochains rendez-vous:

20 avril, 4 mai et 18 mai

Des vacances «à la maison»



Le Passeport-Vacances s'adresse aux jeunes âgés de 10 à 15 ans. Il propose deux semaines d'activités sur l'ensemble du canton librement choisies, du 6 juillet au 26 juillet et du 3 août au 23 août 2009.

A l'approche des vacances, il faut penser à trouver des solutions pour occuper et divertir ses enfants durant l'été. On s'imagine souvent que pour de belles vacances il faut partir à l'étranger, alors que son quartier et sa commune proposent des activités lu-

diques. Durant l'été, les jeunes de 10 à 15 ans peuvent acquérir le Passeport-Vacances grâce auquel ils découvriront le canton et la région de Genève à travers plus de 150 activités à choix.

Le Passeport-Vacances, par les activités qu'il organise, permet d'allier la proximité et l'amusement.

D'avantage qu'un simple divertissement, le Passeport-Vacances crée de nouveaux liens entre les jeunes, leur quartier, leur commune, leur ville et leur canton. Il permet aux enfants de combler leur curiosité en leur ouvrant des horizons nouveaux.

Enfin, il offre un centre d'intérêts aux jeunes qui ne peuvent pas partir de chez eux durant l'été et peut être un

complément aux vacances familiales ou à la participation des enfants à un camp ou à un centre aéré.

Par ailleurs, les titulaires d'un Passeport-vacances reçoivent la gratuité à la piscine du Lignon pour toute la durée du passeport, soit 6 semaines.

Le Passeport-Vacances sera en vente **à la mairie, le mercredi 6 mai 2009 dès 14h**. Il coûte CHF 60.-.

Pour davantage d'informations, vous pouvez appeler le service de la jeunesse et de l'emploi communal au 022 797 34 29 ou le service des loisirs de la jeunesse cantonal au 022 546 21 40. Site Internet : www.geneve.ch/loisirs_jeunes

Service de la jeunesse et de l'emploi



Tennis et badminton

Tarifs du 28.03 au 25.10.09

TENNIS

Location 1hre/court

Tarif normal 15.--

Tarif réduit 10.--

Tarif Gigogne 8.--

Abonnement 11x 1hre/court

tarif normal 140.--

tarif réduit 90.--

Abonnement 1 hre fixe/sem/court

Tarif heure pleine 370.--

Tarif heure creuse 320.--

Abonnement personnel annuel (de fin mars à fin mars)

Simple senior 340.--

Couple (par personne) 265.--

Rentier AVS-AI 180.--

adolescent jusqu'à 18 ans, 130.--

étudiant jusqu'à 25 ans, apprenti 130.--

enfant jusqu'à 15 ans 85.--

BADMINTON

Location 1hre/court

Tarif normal 12.--

Tarif réduit 10.--

Tarif Gigogne 8.--

Abonnement 11x 1hre/court

Tarif normal 110.--

Tarif réduit 90.--

Abonnement 1 hre fixe/sem/court

Tarif heure pleine 290.--

Tarif heure creuse 240.--

Conditions

Heures creuses lundi-vendredi 9h-12h et 14h-17h

Heures pleines lundi-vendredi 12h-14h et 17h-22h,

week-end de 9h-22h

*Tarif réduit : enfant jusqu'à 18 ans, étudiant jusqu'à 25 ans, AVS-AI, apprenti (les chômeurs bénéficient du tarif réduit uniquement à l'heure)(une carte de légitimation est demandée pour contrôle). Pour avoir droit au tarif réduit, tous les joueurs doivent répondre aux conditions susmentionnées

Gigogne: sur présentation de la carte, le tarif gigogne est appliqué si l'enfant joue avec un autre enfant (jusqu'à 20 ans).

Couple: personnes mariées ou vivant dans le même logement

Abonnement personnel :

Il permet de jouer tous les jours 1 ou 2 heures selon les possibilités. En simple, les 2 joueurs doivent être en possession de cet abonnement; si l'un des 2 joueurs ne le possède pas, il paie CHF 8.-/heure. En double, les joueurs qui n'ont pas l'abonnement paient CHF 5.-/heure.

Tennis de Vernier : Pas d'abonnement heure fixe en été.

Des balles de tennis ainsi que des volants sont vendus dans les tennis, informations et tarifs sur demande dans les emplacements respectifs

Service des sports, tél. 022 306 07 70

lundi-vendredi 8h-11h45

www.vernier.ch

Renseignements et inscriptions :

Tennis de Vernier tél. 022 306 07 76

tous les jours de 09h00-22h00

Via Monnet 10 - 1214 Vernier

Lignes de bus : 6-19-52-54

Tennis d'Aire tél. 022 306 07 77

tous les jours de 09h00-22h00

chemin des Léards - 1219 Aire, ligne de bus 51

Sport pour tous

Nous vous informons que la manifestation Sport pour tous aura lieu les 13 et 14 juin dans l'enceinte de la piscine du Lignon.

Une nocturne est prévue le samedi soir à la piscine.

Nous vous invitons tous à participer à ces événements et vous donnerons plus d'informations dans notre prochaine édition.

Vernier récompense ses sportifs d'élite

Lundi 9 mars 2009, la commune de Vernier a honoré ses sportifs d'élite. Suite à la décision du Conseil municipal d'apporter un soutien plus important aux sportifs d'élite, le Conseil administratif a eu le plaisir de recevoir, pour la deuxième année consécutive, les élus de cette nouvelle subvention dans le cadre d'une réception à la Maison Chauvet-Lullin.

Cette réception s'est déroulée en présence du Conseiller administratif délégué aux sports, Thierry Cerutti, ainsi que des membres de la commission des sports, dont son Président, Stéphane Valente.

Pour cette deuxième édition, le Conseil municipal avait décidé de récompenser, à titre individuel, Laura Alzina pour ses brillants résultats dans le cadre de la gymnastique artistique

féminine et, à titre collectif, quatre clubs de la commune : le Châtelaine Tennis de table Club, le club de boxe Ring Star, le Tennis club de Vernier,

ainsi que l'Etoile Sportive Vernier Basket. Cette cérémonie s'est clôturée autour d'un buffet dans une ambiance conviviale et sympathique.



Les lauréats entourant Thierry Cerutti, conseiller administratif et Stéphane Valente, président de la commission des sports.

Noces d'or et de diamant

Nos Autorités souhaitent honorer les époux fêtant leurs noces d'or et de diamant en 2009 en les conviant à une réception qui aura lieu en novembre.

Vous fêtez cette année vos 50 ou 60 ans de mariage et vous habitez la commune ?
Vous avez parmi vos proches un couple concerné ?

Renvoyez ce bulletin au service de la culture et de l'information, Case postale 520, 1214 Vernier
Pour tous renseignements : tél. 022 306 07 80

Nom :

Prénom de Monsieur : Prénom de Madame :

Adresse : tél. :

Mariés le à la mairie de

Année de l'astronomie

Dans le cadre de l'année mondiale de l'astronomie, la commune organise en collaboration avec le collectif du Planétarium des conférences et des soirées d'observations.

Les conférences

Samedi 25 avril à 19h30

L'interaction Soleil-Terre, un facteur de changements climatiques? Comment le Soleil «influence» le climat terrestre.

Conférence du Dr F. Barblan de l'Observatoire de l'Université de Genève. Salle communale de Vernier-Place, route de Vernier 200, 1214 Vernier.

Samedi 22 août à 19h30

Retour sur l'éclipse totale du Soleil du 22 juillet 2009.

Conférence d'un astronome amateur. Salle de réunions d'Avanchet-Salève (rue François-Durafour 17, 1220 Les Avanchets).

Samedi 17 octobre à 19h30

L'Univers a-t-il un centre? Une petite histoire de notre image du cosmos.

Conférence de G. Meynet de l'Observatoire de l'Université de Genève.

Salle des fêtes du Lignon, place du Lignon 16, 1219 Le Lignon.

Nos questions sur notre place dans l'Univers ne datent pas d'hier, mais a-t-on réellement progressé en trois millénaires d'astronomie ?

Toutes les conférences sont tout public. Une séance de questions est prévue en fin d'exposé.

Les soirées d'observations

Ouvertes à tous, petits et grands, avec ou sans instrument d'observation.

N'hésitez pas à prendre vos jumelles. Uniquement par ciel dégagé.

Informations la veille sur le site Internet

www.planetariumvernier.ch ou le jour même au tél. 1600, rubrique 5.

Samedi 25 avril dès 21h dans le parc de la mairie.

Saturne et le ciel de printemps

Samedi 22 août dès 21h, dans le parc de la mairie.

Jupiter et le ciel d'été

Samedi 17 octobre dès 21h, sur le terrain de foot du Lignon.

Jupiter et le ciel d'automne

Pour en savoir plus

www.planetariumvernier.ch

www.vernier.ch

www.astronomy2009.ch

Contacts

contact@planetariumvernier.ch

mairie@vernier.ch

Récupération des déchets

Encombrants: mardi 5 mai

Métalliques : jeudi 7 mai

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET lundi, mercredi, vendredi

PAPIER lundi, mercredi, vendredi

VERRE jeudi /ORGANIQUES mardi

Renseignements:

Centre d'entretien 022 306 07 00.

Mettre des limites: un jeu d'enfant ?

Conférence-débat organisée par le service de la petite enfance de la commune de Vernier en collaboration avec l'Ecole des Parents

Animatrice

Madame Véronique Montfort,
Psychologue FSP

Le jeudi 7 mai 2009 à 20h15
à l'aula de l'école des Ranches
Rue du Village 6, 1214 Vernier,
bus 6 et 19 arrêt Vernier-Ecole
Entrée gratuite



La Périchole se joue au Lignon

La Périchole de Jacques Offenbach

Opéra-bouffe en trois actes en langue française

Livret de Henri Meilhac et Ludovic Halévy d'après Prosper Mérimée

Version de texte Théâtre Bienne
Soleure de Thomas Schulte-Michels

Direction musicale Moritz Caffier

Mise en scène, chorégraphie et décors Thomas Schulte-Michels

Costumes Tanja Liebermann

Chef de chœur Valentin Vassilev

Dramaturgie Merle Fahrholz

Chœur du Théâtre Bienne Soleure
Orchestre symphonique de Bienne



Photos © Eduard Rieben

Le nom d'Offenbach est garant d'une soirée pleine de gaieté, de verve et de belle musique. Le compositeur français est généralement considéré comme le véritable inventeur de l'opérette. Il ne pensait pourtant pas qu'à

s'amuser. Bien au contraire, ses oeuvres sont souvent satiriques et parodiques, prenant sans égard pour cible la société de l'époque Napoléon III. Dans "La Périchole", l'intrigue, ayant pour sujet l'amour, la fidélité et la trahison à la cour d'un roi se déroule néanmoins au Pérou. Le vice-roi péruvien doit se rendre à l'évidence: ni le pouvoir, ni l'argent ne peuvent lui apporter le véritable amour. Pendant ce temps, un couple de pauvres musiciens de rue se rend compte que son bien le plus précieux est justement l'amour. Il renonce par conséquent à l'échanger contre l'aisance matérielle.

Après le succès retentissant du Théâtre Bienne Soleure avec son interprétation d'«Orphée aux Enfers», le programme de la saison 08/09 propose, avec «La Périchole», l'une des oeuvres tardives d'Offenbach. Le compositeur se détourne du monde antique des dieux pour se tourner vers celui des mortels, avec leurs problèmes hu-

ains comme la faim et les soucis pécuniers. Mais même ces thèmes-là sont toutefois traités avec beaucoup de verve et de suspense par le compositeur français.

La Périchole

Les 8 et 12 mai à 20h

le 10 mai à 17h

salle des fêtes du Lignon

bus 7, 23, 27 arrêt Cité Lignon

Prélocation

Stand Info Balexert et Fnac

CHF 35.-, tarif réduit CHF 28.-

carte 20ans/20francs CHF 10.-

Renseignements

service de la culture

022 306 07 80

www.vernier.ch

Ouverture des portes et de la buvette 1 heure avant le spectacle





Alain Perret
Directeur de la Banque Raiffeisen Genève Ouest

Les quatre piliers du modèle Raiffeisen

Le nombre sans cesse croissant de nouveaux clients qui font confiance à Raiffeisen corrobore une fois de plus l'efficacité du modèle commercial de Raiffeisen.

Dans cet article, nous évoquons le quatrième pilier de notre modèle, soit le sociétariat.

1,5 million de sociétaires Raiffeisen sont attachés aux notions de responsabilité personnelle et de cogestion. Toute personne devenant sociétaire de Raiffeisen devient également copropriétaire d'une Banque Raiffeisen et dispose d'un droit de vote afin de prendre part aux décisions définissant son orientation. Nos sociétaires savent toujours ce qu'il en est. Car nos activités, nos produits et notre modèle commercial dans son en-

semble sont intelligibles et ancrés sur le plan local.

Le Groupe Raiffeisen repose ainsi sur quatre piliers qui ne vacillent pas. Les sociétaires, les clientes et les clients sont plus nombreux que jamais à avoir choisi de devenir un élément à part entière de cette solide structure. Nous autres, les 9'000 collaborateurs de Raiffeisen, mettons tout en oeuvre, jour après jour, pour que Raiffeisen reste ce qu'elle est:

La banque à laquelle les gens font confiance

G. SARACINO

GYP SERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



«Titouscree»

Pour vous faciliter la vie:

Services à la personne

Services aux animaux

Services aux entreprises

Confection de cadeaux

uniques et personnalisés

<http://www.titouscree.com>



Notre conseil personnalisé: à l'image de la maison de vos rêves.

Avec Raiffeisen, vous réalisez plus rapidement votre rêve de devenir propriétaire de votre logement. Nos experts vous conseillent personnellement pour trouver la solution de financement qui vous convient et correspond à vos souhaits et à votre situation. Prenez dès aujourd'hui contact avec nous. Plus d'informations sur www.raiffeisen.ch/geneve ou dans l'un des 20 points de vente Raiffeisen à Genève.

Appelez-nous !
0800 BANQUE
0800 226783

Banque Raiffeisen Genève Ouest

1214 Vernier

022 930 91 91

Agences à Satigny, Grand-Saconnex

www.raiffeisen.ch/geneveouest

Ouvrons la voie

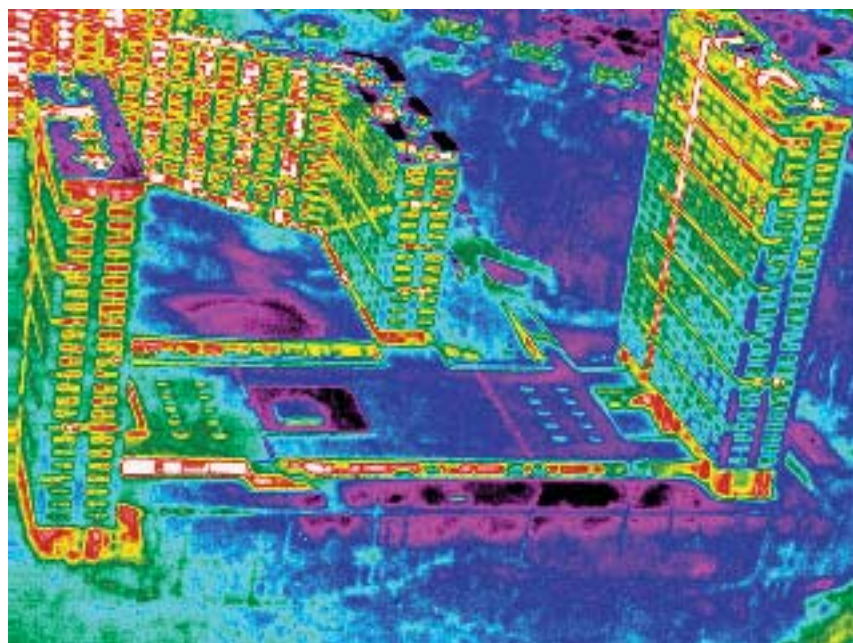
RAIFFEISEN

Une alliance pour la nature

Vernier s'est associée à Meyrin pour effectuer une opération inédite en Suisse: la réalisation d'une thermographie aérienne.

Un hélicoptère a survolé à basse altitude les principales aires urbaines de leur territoire les lundi et mardi 16 et 17 mars entre 6h et 7h30 du matin. Quinze mille photos aériennes infra-rouge ont été prises. Cette technique permet de rendre visible les déperditions de chaque bâtiment grâce à un thermogramme et à une échelle de couleurs qui peuvent servir à produire des cartes.

En moyenne, 30% des déperditions thermiques d'un bâtiment s'effectuent par la toiture, 25% par les murs et 13% par les vitres. Une exposition se tiendra cet automne où chacun pourra découvrir l'état de son bâtiment et décider, le cas échéant, d'une intervention pour en améliorer l'isolation. La thermographie et ses atouts avaient



fait l'objet d'une présentation il y a deux ans à Genève sous l'égide de la Fondation européenne pour le développement des régions (Fedre). Finalement, Vernier et Meyrin ont débloqué un crédit afin de financer partiellement cette opération. Cette démarche pilote est parrainée par le Service cantonal de l'énergie, les Services industriels de Genève, le service de l'Organisation et des systèmes d'information. Cette opération s'inscrit dans l'engagement pris en tant que "Cité de l'Energie". D'autres communes genevoises auraient montré leur intérêt pour la thermographie aérienne.

S.G.

Nous nous réjouissons de votre visite!

- *Boucherie, charcuterie du Lignon*
- *Boutique Cadeaux*
- *Brasserie du Lignon*
- *Ciné Caffé Vidéo Club*
- *Coop*
- *Cordonnerie talons clés minute*
- *Epicerie-cave à vin Churrasqueira*
- *Expansion Assurances*
- *Kebab du Lignon*
- *La Poste*
- *Restaurant Le Sporting*
- *Lignon Coiffure*
- *Migros*
- *Naville*
- *Océane Mode*
- *Pharmacie du Lignon*
- *Pressing du Lignon*
- *Re-cycles*
- *Tea-Room Allenbach*

**Le samedi 11 avril 2009
veille de Pâques**

**une surprise
vous attend au centre**



Lignon Centre
19 commerces à votre service



Mouvement Citoyens Genevois - Section Vernier

Case postale 691
1214 VERNIER

Sécurité pour tous: le MCG demande d'agir pour les Libellules

Le MCG s'engage sans relâche pour renforcer la sécurité et la qualité de vie à Vernier. Contrairement à d'autres, nous pensons qu'il ne faut pas cacher la réalité mais combattre pour davantage de sécurité, sans oublier personne ni aucun quartier.

Rappelez-vous, le MCG a déposé deux textes au Conseil municipal concernant les quartiers des Libellules et des Avanchets. Ces derniers ont été rédigés suite aux échanges que nos élus communaux ont eus avec des citoyens, lors de nos Conseils Administratifs Populaires. Ces résidents nous l'ont confirmé. Ils ont constaté une augmentation des incivilités et des actes délictueux, donc d'une insécurité bien réelle, au sein de leur quartier.

Le MCG estime que dans de tels cas, ce n'est qu'en prenant des mesures au début d'une situation conflictuelle ou lorsque l'on constate le début d'une vague de délits, que l'on peut espérer une évolution favorable. Connaissant bien leur quartier, les résidents des Libellules et Avanchets nous contactent afin de dénoncer des incivilités et une situation difficile à vivre. Cela a été le cas, courant mars, dans le quartier des Libellules. Bon nombre de mesures peuvent être prises, notamment sous formes d'information et de prévention, et finalement coercitives. Mais pour cela, il faudrait qu'enfin le monde politique reconnaisse que certains quartiers de notre commune sont touchés, au même titre que d'autres dans notre canton, par ces fléaux.

Le MCG-Vernier continue à réclamer une hausse du nombre de gardes municipaux et davantage de moyens pour répondre à l'insécurité, sans être suivi par la grande majorité du Conseil municipal.



Ce n'est qu'à ce prix-là, que nous pourrions commencer à avoir une politique de la sécurité crédible, sans noircir ou blanchir le tableau. Arrêtons de contempler la dégradation de la qualité de vie de nos résidents !

Avez-vous constaté de l'insécurité et de l'incivilité? Vous n'acceptez plus cette situation? N'hésitez pas à nous contacter afin de poursuivre notre combat

contre ces fléaux! Ne restez pas dans la majorité silencieuse qui n'ose pas s'exprimer et qui subit ces contraintes au fil des jours!

Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont signé nos diverses pétitions et référendums (SIG, protection des retraites...) afin de poursuivre la défense de vos intérêts et de vous représenter au sein des institutions.

Le Conseil Administratif. Populaire continue :

Agendez les prochains rendez vous entre le MCG, ses élus communaux et Vous :

Le 27 avril 2009 à 19h00 à la brasserie du Lignon
Le 25 mai 2009 à 19h00 à l'auberge de Châtelaine

Venez nombreux en toute convivialité et simplicité dialoguer avec vos élus et les membres du MCG-Vernier.

**Notre ligne restera toujours la même :
Ecoute, Dialogue et Respect !**

**Le MCG est à votre écoute au 078/601.04.70 et
à votre disposition: mcg-vernier@bluewin.ch**

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**

A LOUER PLACES DE PARKING SOUTERRAIN

Ch. des Anémones 9-15 Châtelaine

Frs 133.-- par mois + TVA

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à la
Fondation des Immeubles pour les Organisations Internationales

FIPOI

Rue de Varembe 15 - 1211 Genève 20

Tél. 022 797 56 28 - Natel: 079 449 54 87



Frank Cocimano

Massages

(thérapeutiques-sportifs)

Réflexologie

Massage des méridiens

140 rte d'Aire - 1219 Aire

Tél. 022 797 40 46

Horaire : Lundi-Vendredi 9h à 19h.

Mercredi 9h à 12h.

Sur RDV possibilité à 8h le matin.

(Les traitements sont remboursés par les caisses maladies)

Annonces

**A votre service gratuitement.
Uniquement pour annonces
sans but commercial.**

Fax 022 306 06 21

Tél. 022 306 06 22

culture-information@vernier.ch

A vendre

■ Appartement Les Avanchets, 97m², 4^{1/2} p. traversant, 2 ch. à coucher, 2 WC, balcon + terrasse, cave, parking intérieur. tél. 022 796 33 62.

■ En très bon état, pour manque de place: table salon 60cm x 120cm x 35cm haut composée d'une vitre et de pieds de couleur noire et fines bordures dorées, CHF 40.-- ; meuble TV un gd rayon + 2x3 petits rayons de côté, 2 portes vitrées avec 2 rayons, 75cm H x 110cm larg x 42cm prof., brun foncé avec bordure dorée, CHF 50.--; Nordic Walker, gris, ménage les articulations, structure métal et pliable. Très peu utilisé pour raisons de santé. CHF 80.--, acheté CHF 350.--. A prendre sur place à Vernier. Prix à discuter. 079 347 08 25.

■ Neuf jamais servi: Matelas de massage Pro Vita Relax Pour le bien être de votre corps et de votre esprit. Mode d'emploi, carton d'origine. Dimensions : 1m94/61 cm, épaisseur 8,5 + coussin chauffant infrarouge pour le dos, 6 programmes de massage télécommandés: permet de sélectionner les parties du corps à mas-

ser, la durée, l'intensité et le type de massage. Cause double emploi.

Valeur neuf CHF 1700.- cédé CHF 900.- CHF. Venir chercher à la Jonction. Tél: 022 341 31 65.

Recherche

■ Jérémy jeune homme de 17 ans, actuellement en formation pour 1 an dans un atelier de charpenterie-menuiserie, recherche un patron pour la rentrée scolaire 2009. Afin de pouvoir faire un apprentissage de charpentier, menuisier. J'étudie toutes autres propositions et suis disponible pour des entretiens. merci. Tél. 022 341 27 50 ou 078 763 61 28.

A votre service

■ Dame faisant travaux de couture est à votre disposition pour ourlets, rideaux, retouches, etc. Tél. 079 301 25 41.

■ Dame sérieuse cherche heures de ménage ou de repassage. Tél. 078 61 13 882.

NEWELC
ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

**ELECTRICITÉ TÉLÉPHONE
AUDIO-VISUEL
CABLAGE INFORMATIQUE**

Service 24h/24h

7, chemin Delay

1214 Vernier

Tél. 022 341 47 57

Fax 022 341 47 58

newelec@bluewin.ch

DÉPÔT - VENTE Atelier de retouches

**Vêtements &
accessoires de marques**

Mesdames,
Habillez-vous chic à des prix sympas
pour faire

La différence

Tél. 022 733 24 77

Ch. Moïse-Duboule 3-5

1209 Petit-Saconnex

VELOS ELECTRIQUES



FLYER

Profitez du soutien financier offert
par votre commune

Autos & Energies

022 341 08 74

Bureau de représentation
36, rue du Village
1214 Vernier

TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	CHF	110.-
2/12 page	CHF	220.-
1/4 page	CHF	300.-
1/4 page couv. int.	CHF	330.-
1/3 page	CHF	400.-
1/2 page	CHF	560.-
1 page intérieure	CHF	1000.-
1 3e de couverture	CHF	1200.-



Vernier une commune où il fait bon vivre?

Sécurité ou insécurité

LE PROBLEME

Depuis une vingtaine d'année, le thème de la sécurité - ou plutôt de l'insécurité - est devenu incontournable, dans les préoccupations des individus, dans les médias et aussi dans les discours politiques. Plus aucune formation politique ne se risque désormais à "ignorer" cette question, quitte à verser dans l'angélisme larmoyant. Pire encore, certains groupes politiques usent et abusent de ce thème, afin de recueillir les suffrages de citoyens quelque peu désorientés, faussement séduits par des recettes souvent simplistes.

LES FAITS

Dire qu'il ne se passe rien à Vernier est un mensonge. La commune de Vernier est soumise à une criminalité proportionnée au nombre de ses habitants, à la densité de sa population et des logements, à l'importance de son réseau routier et au trafic qui la concerne.

En outre, il serait malhonnête de contester que certains quartiers de la commune sont plus exposés à la petite et moyenne criminalité et à des phénomènes d'incivilités. Ces quartiers concentrent des populations précarisées (chômage, rupture sociale), un domaine bâti inadapté et en lente déliquescence. Ainsi sont réunis tous les ingrédients qui génèrent un sentiment d'insécurité, renforcé par un lien social qui se désagrège et laisse la communauté démunie.

LA POSITION DES LIBERAUX

Pour les libéraux, une évidence s'impose:

le sentiment d'insécurité ne procède pas uniquement d'un accroissement des infractions, mais repose sur une base plus large.

Le groupe libéral se refuse à proposer une réponse uniquement sécuritaire, car elle est insuffisante.

LES PROPOSITIONS DES LIBERAUX

Le groupe libéral propose une approche concertée et partagée entre les divers acteurs:

- **la police cantonale** - avec le soutien efficace des ASM - doit assurer l'ordre public par une présence visible et des contacts de proximité;
- **la commune et les autres collectivités publiques** doivent rendre l'espace public attrayant (revalorisation de l'environnement, éclairage approprié, propreté des rues, effacement des graffitis, ...) et promouvoir l'intégration des jeunes par des activités valorisantes (centres de quartier, activités sportives, accès à l'emploi);
- **la communauté verniolane** doit s'organiser et redevenir un interlocuteur crédible par la revitalisation du tissu associatif et le renforcement du lien social.

Le groupe libéral soutient:

- un dialogue constant entre le conseil administratif et la police cantonale pour l'échange d'informations;
- une mise en place de stratégies communes visant la réduction de la criminalité;
- une démocratie participative exprimée dans les contrats de quartier;
- toute action des autorités communales pour faciliter aux jeunes l'accès à l'emploi.

Pour le groupe libéral :
André Faggioni et Pierre Ronget

Si vous êtes intéressé(e) par la vie politique de votre commune, si vous désirez soutenir concrètement l'action des élu(e)s libéraux, adhérez à
l'Association libérale de Vernier,
Case postale 374-1219 Châtelaine
e-mail : liberal-vernier@bluewin.ch

LES LIBERAUX REFLECHISSENT, PUIS AGISSENT

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Une voisine et amie de la commune candidate au Conseil d'Etat

Michèle Künzler, tu es notre voisine puisque tu habites la Concorde, vis-à-vis des Libellules. Comment vois-tu ce quartier qui s'étend en partie sur Genève et en partie sur Vernier?

C'est un quartier très intéressant, où on pourrait écrire l'histoire du logement social à Genève. Il y a l'ancienne cité jardin, des immeubles avec des loyers pas trop chers (ça existe encore). Ce quartier va bientôt connaître un grand changement puisque des immeubles vétustes seront reconstruits. Et les habitants des deux communes sont engagés dans un processus de concertation avec les autorités et les fondations propriétaires pour construire un écoquartier urbain.

Le logement est l'une de tes grandes préoccupations et compétences. C'est pourquoi la Fondation des maisons communales de Vernier t'a demandé de siéger dans son conseil. Au Conseil d'Etat, quelles seraient tes priorités en matière de logement?

Ma priorité est évidemment que l'on construise plus de logements. Mais pas n'importe lesquels ! Des logements de qualité, y compris pour les logements sociaux ! Il faut éviter le style banlieue. Et bien sûr, veiller à une meilleure répartition des différents types de logements dans le canton.

Le Conseil d'Etat est impliqué dans la politique de l'Aéroport de Cointrin. Quelles seraient tes positions si tu étais amenée à siéger à son Conseil d'administration?

Avant toute chose, faire respecter les horaires des vols de nuit. Les habitants des communes riveraines doivent pouvoir bénéficier de nuits calmes.



Quelle est ta position sur le projet de centrale à gaz du Lignon?

Je suis opposée à la centrale à gaz. J'estime que nous n'avons pas encore pris les mesures nécessaires pour économiser l'énergie. De plus, un tel investissement privilégie l'énergie fossile, ce qui, forcément, n'est pas durable. Il faut d'abord rénover les immeubles et, à Vernier, il y a encore beaucoup de bâtiments qui consomment trop d'énergie.

Le Lignon est le plus grand bâtiment du canton, voire de Suisse, et son isolation est insuffisante. Que penses-tu du retard pris dans ces travaux?

Le Lignon est un bâtiment très intéressant et impressionnant, il est urgent de le rénover et de trouver de bonnes solutions pour mieux isoler le bâtiment. Il est regrettable que l'on ait démonté les panneaux solaires sur le toit du Lignon!

Notre commune est traversée par un réseau ferroviaire important, mais elle est mal desservie. Il y a des dizaines d'années que l'on parle d'une halte à Châtelaine. Comment le Conseil d'Etat pourrait-il en hâter la construction?

La halte RER est prévue pour 2019 à Châtelaine. Le Conseil d'Etat doit s'employer dès maintenant à planifier les travaux dans le cadre du projet d'agglomération. Et c'est mieux si les habitants rappellent que c'est important!

Tout comme il serait important pour notre Commune que tu sois élue au Conseil d'Etat! Merci Michèle!

Les Verts de Vernier
<http://vernier.verts.org>

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Crise: Y a-t-il des capitaines dans le bateau?

Dans la tempête qui se propage à l'économie réelle, une question se pose: y a-t-il en Suisse des capitaines suffisamment uni-e-s pour diriger le navire? Les débats menés en mars au Parlement fédéral sur la deuxième phase du plan de relance ont été loin de le prouver. Et à Genève?

Navigation à vue

Gouverner consiste à tenir le gouvernail, c'est-à-dire à anticiper les obstacles pour éviter le naufrage. Or, la deuxième phase du "plan de relance" du Conseil fédéral tient plutôt de la navigation à vue. Si le gouvernement est bien inspiré d'étoffer son programme conjoncturel, les "mesurettes" à court terme qu'il propose sont loin du véritable plan de relance dont la Suisse a besoin. Un plan qui, pour déployer des effets immédiats ET durables, doit être doté de moyens substantiels, moyens que le Conseil fédéral a su trouver très rapidement pour sauver UBS... Ce plan doit accorder des crédits supplémentaires à la politique énergétique, à une politique durable des transports, mais aussi à la politique sociale. Si le Conseil fédéral a décidé d'augmenter la durée des indemnités en cas de chômage partiel - qui, crise oblige, explose à Genève-, ce geste ne suffira pas à relancer le pouvoir d'achat des ménages à moyen et bas revenus. Encore faut-il alléger la charge qui pèse sur les familles, mieux soutenir l'emploi et améliorer la collaboration avec les cantons.

Quand UBS et secret bancaire prennent l'eau

Gouverner, c'est aussi tirer les leçons des erreurs passées: la Confédération ne doit plus se laisser mener en bateau par UBS. Avec l'argent des contribuables, le Conseil fédéral a décidé de sauver cette grande banque qui

prend l'eau. Aux autorités suisses de garder le contrôle ! L'autorité publique est notamment en droit de limiter les salaires des hauts cadres et de subordonner les bonus à la bonne santé de la banque. Plusieurs revendications allant dans ce sens ont été acceptées par le Conseil national, mais leur traitement au Conseil des Etats a été reporté ! **Gouverner, c'est enfin décider soi-même de la trajectoire du bateau** en tenant compte, bien sûr, des courants, de l'équipage et des autres navires. Or, si la remise en question du secret bancaire induite par la justice américaine est une bonne chose, la Suisse, une fois de plus, se laisse dicter son parcours. Proposons nous-mêmes de punir l'évasion fiscale et de mieux collaborer à la lutte internationale contre les pratiques néfastes d'autres places financières !¹

Et, tout en renforçant les atouts de notre place financière, **diversifions l'économie! C'est particulièrement important à Genève**, place financière internationale, où l'économie réelle doit retrouver sa juste place. Les Socialistes se battent d'ailleurs pour défendre les PME et les droits des travailleurs et travailleuses. Nous nous battons également pour préserver et promouvoir les acquis sociaux, toujours menacés par une crise. **L'Etat cantonal doit lui aussi mener une politique active** dans ces domaines. Car cette crise ne doit pas aggraver les inégalités sociales. Au contraire, elle est **l'occasion de changer de cap et de construire, enfin, une société plus juste.**

Liliane Maury Pasquier, Conseillère aux Etats

¹ A l'heure où j'écris ces lignes, les débats sur le secret bancaire au Parlement fédéral ne sont pas terminés et la position du Conseil fédéral n'est pas encore connue.

Toutes les dernières actualités, notre programme, notre agenda et pour adhérer sont sur: www.ps-vernier.ch
Parti socialiste de Vernier

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

E-mail: socialiste-vernier@bluewin.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER





Association de Vernier

Case postale 721

1214 Vernier

Site Internet: www.pdc-vernier.ch

Planification de notre territoire

Vernier contraint à l'absurde pour penser son avenir

Le 3 mars, le Conseil municipal a accepté d'acquérir par vente aux enchères publiques la parcelle 1865, route de Montfleury 29, située dans le fameux périmètre des Communs dont le déclassement en zone de développement industrielle et artisanale a fait l'objet de refus successifs unanimes de notre Commune.

L'une de nos craintes : le risque de nouveaux dépôts alors que nous avons besoin d'industries à haute valeur ajoutée, génératrices d'emplois comme de revenus fiscaux.

Une manière élégante de crier que nous ne voulons plus être le dévaloir de la République !

Hélas, nos autorités cantonales ont à nouveau fait la sourde oreille en ordonnant ce déclassement.

Que faire ? Lutter non pas jusqu'à l'absurde, mais avec des armes qui le sont, telle a été la réponse de notre Conseil.

Alors que notre Commune est l'une des plus démunies, que les simples intérêts de notre dette sont de CHF 14'000.-par jour, que la crise frappe et n'épargnera pas Vernier comme nos comptes, nous voilà obligés d'emprunter pour acquérir une parcelle dans l'**unique** espoir de

maîtriser à long terme la planification de ce périmètre, l'avenir de notre Commune !

Dans la balance des intérêts en présence, le PDC ne s'est finalement pas rallié à cette acquisition compte tenu de nos finances, mais également de l'emplacement de cette parcelle qui ne permettra vraisemblablement pas de combattre l'installation de dépôts dans ce secteur. Il est temps que le Conseil administratif obtienne des résultats et cesse de timides négociations avec le Canton et la Fondation des terrains industriels.

Quoi que l'avenir nous dicte, **le PDC déplore qu'un tel louvoiement, préjudiciable aux contribuables, soit nécessaire pour que Vernier puisse penser intelligemment la planification de son territoire et la qualité de vie de ses habitants.** Puisse ne pas être vain l'espoir que la Constituante apporte d'autres réponses plus sensées !

Nous lirons volontiers vos réactions sur notre site www.pdc-vernier.ch.

Yves Magnin
Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch

LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Non au bureau des autos à Vernier

A la fin 2008, nous avons informé la Commune que l'idée d'implanter le Service des autos (SAN) à Vernier était envisagée par l'Etat suite au refus de la commune de Bernex d'accueillir ce "cadeau" empoisonné. Pour rappel cette même commune avait déjà refusé avec courage et détermination un autre "cadeau" lui aussi empoisonné, nous parlons d'Ikea!

Dans les deux cas les motifs de refus proviennent des nuisances pour les habitants des quartiers concernés, nuisances liées aux blocages des routes d'accès, inévitables avec de telles implantations.

Si Vernier a... naïvement accepté Ikea nous prions nos autorités de bien vouloir réfléchir à deux fois avant de prendre position même si officiellement l'Etat n'a jamais envisagé de proposer... d'imposer le SAN à Vernier.

Il n'est même pas nécessaire d'entrer en négociation avec l'Etat dès l'instant où l'on sait comment cela se termine; par contre ce qu'il faut envisager au cas où... c'est le lancement d'un référendum.

Commerces de proximité

En février 2006, nous avons écrit à la Migros afin de connaître leurs intentions face à la vétusté de leur magasin. La "réponse" de Migros avait consisté à mentionner les travaux en cours sur la route... et une étude à

long terme pour 2009 !

Nous y sommes ! N'ayant plus de nouvelles, nous les avons contactés à nouveau ; nous vous transmettrons la réponse sitôt connue.

L'AIVV estime qu'il n'est pas acceptable que les habitants de Vernier doivent se contenter d'un magasin si peu attrayant - le carrelage date des années 60 - et dont les présentoirs proviennent probablement des autres magasins qui eux ont été rénovés !

Transports publics (TPG)

La question des retards est permanente et pour cause ; travaux sur la route de Meyrin mis à part, la montée des bus de Châtelaine à Vernier est sans solution (donc la descente également) aussi longtemps qu'un couloir réservé aux seuls bus n'est pas réalisée. En dehors de cette solution il n'y aura pas d'amélioration possible. Nous vous laissons même imaginer ce qu'il adviendra lorsque 6000 véhicules / jour entreront et sortiront par le chemin de la Croisette en bloquant le trafic montant et descendant ! C'est pour cette raison qu'il était (est) juste nécessaire d'exiger des couloirs réservés avant d'accepter tout autre projet.

Le Comité

AIVV - Association des Intérêts de Vernier-Village
CP 434, 1214 Vernier
Cotisation CHF 20.00 / personne / an

Association des Intérêts de Vernier-Village (AIVV)

LUNDI 27 avril 2009 dès 20h15

Aula de l'Ecole des Ranches

Conférence publique de **Monsieur Gérard Fatio**, ancien Directeur général et Président des Services Industriels Genève (SIG)

Energies : Pourquoi n'y - a-t-il pas d'autres solutions que les énergies renouvelables ?

Concert du printemps

organisé par l'Association MUSICA
Vendredi 8 mai 2009 à 20h à la
Maison Chauvet-Lullin, rue du Village
57, Vernier

Entrée libre, collecte à la fin du concert
au bénéfice de l'association
www.ars.musicae.com



Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

FC Aire-Le Lignon fête ses 45 ans

Le FC Aire-Le Lignon fête cette année son 45e anniversaire. Fort de l'écho positif du projet : " Aire 2010 " dont vous avez sûrement entendu parler dans la presse et dans les numéros précédents du journal communal, nous avons l'avantage de vous annoncer deux manifestations auxquelles nous avons le plaisir de vous inviter.



Repas de soutien

Tout d'abord, notre repas de soutien aura lieu le vendredi 15 mai au restaurant des Services industriels genevois au Lignon. Notre Chef, Damien Cadenat (3e depuis la droite), a de nouveau concocté un de ses menus dignes des tables gastronomiques genevoises et qui ont fait la réputation de nos repas des années précédentes. Afin de marquer notre anniversaire et accepter les demandes de réservations grandissantes nous avons changé nos habitudes. Le restaurant des SIG et la société de restauration DSR mettent en effet à notre disposition un endroit magnifique qui nous permettra de mieux recevoir nos convives, participant ainsi, en partenaires, à la réussite de notre projet et nous les en remercions.

Si vous souhaitez passer un bon moment en notre compagnie, seul ou en groupe (repas d'entreprise), vous pou-

vez d'ores et déjà réserver votre table!

Tournoi du 45e

Nous organisons, pour notre 45e anniversaire, un tournoi d'actifs et seniors à 7 (pas besoin d'être licenciés, si vous voulez faire une équipe de copains, c'est volontiers) le samedi 20 juin 2009 et un tournoi de juniors C et D (pour les deux catégories les jeunes filles sont les bienvenues. S'il y a suffisamment d'inscriptions, un groupe exclusivement féminin sera composé) le dimanche 21 juin 2009.

Nous sommes à la recherche de sponsors, annonceurs et bénévoles pour cette occasion. Nous attendons votre appel si vous souhaitez contribuer à la réussite de cet événement.



Nous souhaitons aussi inviter les anciens joueurs et membres du comité pour l'apéritif " officiel " du samedi midi. N'ayant pas d'archives précises nous vous remercions de bien vouloir nous aider à les retrouver et nous signaler les noms et les adresses des intéressés afin que nous puissions leur faire parvenir une invitation.

Merci Jackie !

Vous l'avez sûrement vu au bord des terrains encadrer avec fougue les plus jeunes de nos joueurs. Depuis des

années il a apporté son savoir-faire footballistique et gastronomique (ses gâteaux et feuilletés ont une réputation internationale) au bord des terrains du FC Vernier puis du FC Aire Le Lignon, sa santé lui commande maintenant de prendre un peu de repos bien mérité. Jackie Lorand fêtait ses 70 ans en février et prendra congé lors



de notre tournoi du mois de juin... ses ancien-ne-s joueur-euse-s sont les bienvenu-e-s pour venir lui souhaiter une heureuse retraite à cette occasion.

Néanmoins, nous en sommes sûrs, il restera au club, avec Christiane, pour des activités moins astreignantes et pour nous régaler lors des tournois et manifestations.

Vous pouvez contacter le soussigné pour des renseignements complémentaires et nous retrouver :

sur le site www.fcairelelignon.ch ou www.lesfillesaufoot.ch, mais aussi, rejoindre le groupe de soutien au club sur www.facebook.com



Pour le comité
Christophe Dulex,
Vice-président
076 397 19 64

Assemblée de l'AICE

En vertu des statuts, l'Association des intérêts de Châtelaine et environs (AICE) convoque ses membres et non-membres à l'assemblée générale 2009 qui aura lieu le lundi 20 avril 2009, à 20h30, au Centre de quartier de Châtelaine, 86, av. de Châtelaine, sous la salle de gym de l'école de Châtelaine.

Ordre du jour :

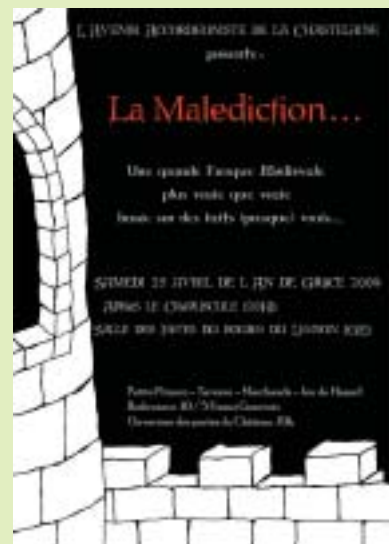
1. Election des scrutateurs
2. Lecture et acceptation du P.V. de l'Assemblée Générale 2008
3. Rapports: du président, de la trésorière, des vérificateurs de comptes
4. Acceptation des rapports et décharge au comité
5. Elections : du président, des membres du comité, des vérificateurs
6. Fixation du montant de la cotisation
7. Divers

Au cours de cette soirée vous aurez la possibilité de vous présenter comme membre du comité et vérificateurs des comptes. N'hésitez pas à le faire, votre soutien est l'avenir de l'Association. Si d'ores et déjà vous avez des points à inscrire à cet ordre du jour, veuillez les communiquer par écrit à : AICE, CP 207, 1219 CHATELAINE.

Le comité de l'Association des intérêts de Châtelaine et environs souhaite vous voir nombreux à cette assemblée qui sera suivie du traditionnel verre de l'amitié.

Votre comité.

L'avenir fête ses 75 ans



L'Avenir de Châtelaine au grand complet fête cette année ses 75 ans et pour l'occasion plonge résolument dans le passé, transformant la Salle des Fêtes du Lignon en cour de château médiéval et vous relatant une histoire totalement inventée de malédiction...

Pourquoi un tel titre «la Malédiction» pour une soirée de fête?

Il vous suffira de nous rejoindre le samedi 25 avril 2009, à 20h (ouverture des portes à 19h) pour tout comprendre!

Les musiciens de l'Avenir se réjouissent de vous accueillir dans leur Donjon et de partager le verre de l'Amitié avec vous à la Taverne du Château !

Sylvie Bossi
Présidente Avenir de Châtelaine

www.accordeon-avenir.ch

Inscriptions au CPM

Le Conservatoire Populaire de Musique vous invite à inscrire vos enfants pour l'année scolaire 2009-2010

VERNIER

mardi 28 avril 2009 de 16h à 18h30
Ecole de Vernier-Place
salle des maîtres

Un dépliant d'information sera remis à tous les élèves des écoles enfantines et primaires du 20 au 24 avril 2009.

LIGNON

vendredi 8 mai 2009 de 16h à 18h30, Villa du Vieux-Lignon
Chemin du Bois-des-Frères 51 a

Consultez également les sites Internet des écoles de la Fédération
www.fegm.ch
www.dalcroze.ch

AVANCHETS - BALEXERT

Judi 7 mai 2009 de 16h à 18h30
Groupe scolaire d'Avanchet-Jura

www.cpm-ge.ch
www.cmusge.ch

HSBC regroupera plus de 1100 collaborateurs à Blandonnet

Quelque 1100 des 1530 collaborateurs genevois de HSBC (l'une des plus grandes banques au monde) s'installeront dans une année dans un bâtiment entièrement neuf au Blandonnet International Business Center (Vernier/GE). L'annonce a été faite par la banque britannique le 16 mars dernier. La banque a finalement décidé d'y louer quelque 17 500 m² répartis sur treize niveaux. Les équipes back-office, logistique, informatique s'y installeront entre mai et décembre 2010.

L'objectif est de pouvoir rationaliser son fonctionnement en renonçant à cinq de ses douze implantations actuelles. Quasiment toutes situées en Ville de Genève à l'heure actuelle. Une étude de sécurité avait été menée préalablement par un expert neutre afin de valider le site, en dépit des dépôts pétroliers.

Le bâtiment de Blandonnet (qui va accueillir aussi quelque 200 collabo-

rateurs de L'Oréal Suisse) devrait être doté d'un restaurant de 400 places assises. Le projet prévoit également l'installation d'un fitness. Les promoteurs du BIBC (RI Realim) ont signé un accord avec la commune de Ver-

nier afin qu'une vingtaine de places de la future crèche de la Deutsche Schule soient réservée aux usagers de ce centre d'affaires.

S.G.



BénéVernier propose

- Vous êtes retraité(e), vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul(e).
- Nous vous invitons à partager un **repas convivial** à midi à la Maison de Quartier de Vernier " l'Alibi " Chemin Champ Claude 7, le jeudi, au rythme de deux fois par mois.
- Vous pouvez venir soit pour le repas à midi, soit dès 10h pour participer à la préparation. Vos idées de

recettes seront les bienvenues.

- Prix des repas : CHF 13.-- à régler sur place, comprenant une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé)
- Inscription par téléphone au 022 341 30 40, le lundi de 14h à 16h et le jeudi de 9h à 11h. Dernier délai pour les inscriptions, le lundi avant le repas.

Possibilité de transport.

Prochaines dates, les jeudis:

23 avril, 7, 14 et 28 mai
11 et 25 juin, 9 et 23 juillet

URGENT! Le groupe de Bénévoles de Vernier «BénéVernier» recherche 3 chauffeurs bénévoles :

Renseignements:
Service de l'action sociale et des solidarités, tél. 022 306 06 70.

Souriante et motivée: l'équipe féminine du Vernier FC

Depuis une année et demi le F.C. Vernier a une équipe féminine de football de juniors D (Filles nées en 1995 / 1996). J'ai le privilège d'être leur entraîneur et j'aimerais présenter cette jeune équipe aux lecteurs d'Actualités Vernier.

Nous avons maintenant 14 filles très motivées qui s'entraînent régulièrement les mardis et les jeudis au Stade municipal entre 17h30 et 19h.

Nous participons au championnat de L'Association cantonale genevoise de football, dont vous trouverez ci-joint

le calendrier des matchs du 2ème tour de la saison 2008 / 2009. Venez nombreux/ses nous voir jouer !

Si vous êtes une fille, née entre 1995/1996, et que vous aimez le foot, sachez que nous recherchons encore 3-4 filles afin de compléter notre contingent et serions ravis de vous compter parmi nous ! Si vous êtes plus jeunes venez aussi, afin d'en assurer la relève.



Devant accroupies, Karla, Rachele, Milka, Doruntina, Sara, Caroline et Chloé. Debout Mário Pereira (entraîneur), Amani, Katrin, Thavisha, Kaltrina, Lumturi, Tatiana, Tatiana (Tati) et Miguel de Almeida (assistant).

Calendrier équipe FC Vernier juniors D1 Féminine

Championnat Juniors D/9 / 2ème degré - Groupe 6

25.04.2009	11h	FC Vernier Féminine 1 - FC Aire-le-Lignon Féminine 1
27.04.2009	11h	CS Chênois Féminine 1 - FC Vernier Féminine 1
9.05.2009	11h	FC Vernier Féminine 1 - Signal FC Bernex-Confignon Féminine 1
16.05.2009	10h	FC Champel Féminine 1 - FC Vernier Féminine 1
23.05.2009	9h	FC Vernier Féminine 1 - FC Aire-le-Lignon Féminine 2
6.06.2009	9h	FC Aire-le-Lignon Féminine 1 - FC Vernier Féminine 1

A la MACAV

Du 27 avril au 16 mai 2009

Padmini Prasard

Peinture sur porcelaine

Rue du Village 52 -1214 Vernier

Du lundi au samedi

de 14h30 à 17h30

Renseignements 079 401 01 90.

Mini centre de Pâques

Votre enfant a entre 6 et 11 ans

Il est le bienvenu chaque après-midi du mardi 14 au vendredi 17 avril de 14h à 17h devant le Centre Commercial des Avanchets, côté Meyrin.

Au programme: jeux, chants, histoires bibliques, goûter, bricolage. Animations gratuites proposées par l'ACA, Association Contact Avanchets .

Animation parascolaire

Inscriptions pour l'année scolaire 2009-2010 au restaurant scolaire (11h30-13h30) et/ou aux activités surveillées (16h-18h).

Les inscriptions se déroulent sur un seul jour.

Tous les parents inscrits recevront une affiche adaptée au jour d'inscription de l'école concernée, soit le mercredi 13 mai de 10h à 14h et de 17h à 19h ou le samedi 16 mai de 8h à 13h.

Le bulletin d'inscription est disponible sur le site Internet: www.inscriptiongiap.ch

Vacances d'avril à l'Alibi

Jeudi 9

Préparation du jardin potager

Mardi 14

Plantations dans le jardin
Fusées à eau

Mercredi 15

Sport : parcours Vita, Foot

Jeudi 16

Sortie en pleine nature
Pâtisserie à l'Alibi

Vendredi 17

Sortie en ville
Fabrication de produits de beauté
Disco de 18h à 22h

Ouverture de 10h à 18h
Repas de midi CHF 5.-
Alibi, ch. de Champ-Claude 7,
1214 Vernier
tél. 022 341 04 08
www.alibi1214.ch

Echo des clubs d'aînés

Aujourd'hui, c'est l'assemblée générale du club d'aînés de Vernier-Village. C'est toujours un moment particulier où l'atmosphère est un peu inquiète mais aujourd'hui c'est spé-

toujours fait cela en toute discrétion et sa chère Suzanne l'aidait du mieux qu'elle pouvait.

Il a rempli toutes ces tâches sans compter ses heures. En même temps



Cinta Vallet, Isaac et Suzanne Nicolier, et Maguy Gysler.

cial, car Isaac Nicolier, après tant d'années de dévouement et de sacrifices, a décidé de se retirer.

Depuis que notre cher Claude n'est plus là, j'ai souvent accompagné Isaac et peut témoigner de son grand travail. Quand nous louions le local, la veille il fallait le préparer et, le lendemain, nettoyer le sol.

Il a toujours fait les achats : les boissons, les biscuits d'apéritif, le thé, le café, les collations. Il choisissait de jolies serviettes aux couleurs des fêtes et des saisons. Chaque semaine il allait au CAD et plusieurs fois dans l'année à l'assemblée des quatre clubs. Il organisait au mieux les sorties et les repas pour le bonheur de tous. Il a

que lui, deux personnes se sont retirées, elles étaient heureuse de partager leur temps et nous les en remercions. Il s'agit de Cinta Vallet et Maguy Gysler. Depuis le 25 janvier, beaucoup de choses ont changé et bien des questions fusent. Nous souhaitons une bonne relève et espérons que beaucoup de personnes seront heureuses de s'investir.

Nous formons nos meilleurs vœux pour le nouveau comité, que chacun se mobilise pour apporter réconfort et joie à tous nos chers aînés, que le cœur et l'esprit de sacrifice soit le carburant. C'est mon vœux le plus cher.

Maguy

Vide grenier et fête au village

Samedi 16 mai 2009
de 12h à 20h
préau de l'école des Ranches



doivent être triés et entreposés dans les installations prévues à cet effet.

❖ Installation à l'intérieur de la zone hachurée délimitée par la zone rouge

Emplacement des stands

- ❖ Libre, sauf dans l'emplacement réservé aux animations
- ❖ Aucune installation ne doit endommager le domaine public

Contacts et renseignements :
Association Les Z'ateliers
076/372.87.88
info@leszateliers.ch

Vendeurs Vide Grenier Installation dès 10h

Conditions de participation

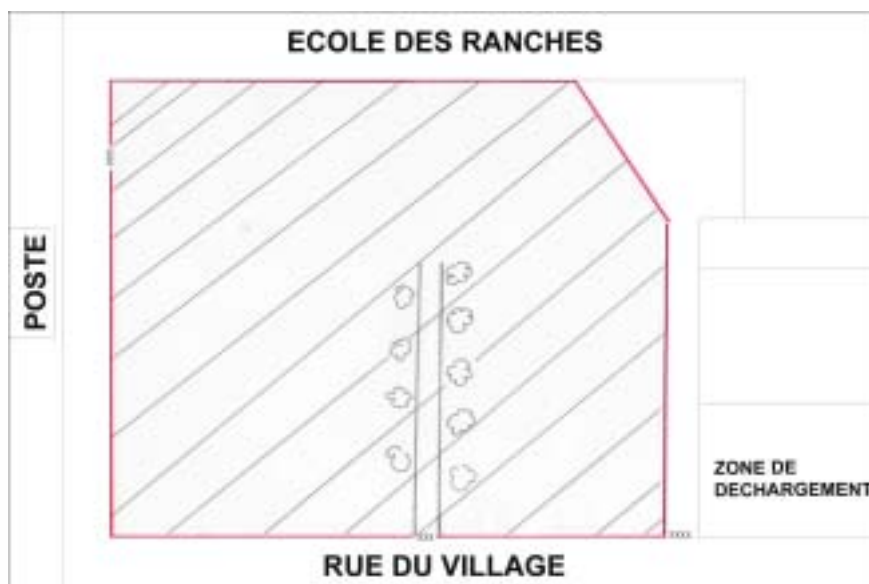
- ❖ Participation gratuite ouverte à tous
- ❖ Chacun se débrouille, aucune réservation de place, on s'arrange à l'amiable entre voisins
- ❖ Chacun apporte son parasol ou sa tente en fonction de la météo, aucun abri ne sera proposé
- ❖ Un nombre limité de tables sera loué 10.- (caution 20.-)
- ❖ Nous ne fournissons pas de bancs, prendre son propre siège
- ❖ La vente de nourriture et de boissons est interdite

Circulation

- ❖ Les véhicules sont interdits dans le préau durant toute la manifestation
- ❖ Chacun sera attentif aux conditions de circulation et de stationnement dans le village et alentours

Nettoyage

- ❖ Chacun nettoie les abords de son stand et remporte chez soi ce qu'il n'a pas vendu. Les autres déchets



Assemblée de la ludothèque de Châtelaine

Les membres de la ludothèque de Châtelaine sont convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu jeudi 30 avril 2009 à 20h à la ludothèque de Châtelaine (83, avenue de Châtelaine).

Ordre du jour:

- 1.- Lecture du procès verbal de l'assemblée générale 2008
- 2.- Rapport d'activités
- 3.- Présentation des comptes
- 4.- Rapport des vérificateurs de comptes
- 5.- Election du comité
- 7.- Divers

Le Comité



Accès Abarc:
151 route de Vernier - 1214 Vernier

Design: www.pigment.ch

25e **VERNIER SUR ROCK** **8-9 MAI 2009 / L'ABARC-GENÈVE** VERNIERSURROCK.CH / ENTRÉE LIBRE

VE. 8 ANIS^(F) / **MOSQUITO**^(CH) / **ZAM-ZAM**^(CH)

WHAT'S WRONG WITH US^(CH) / KMA^(CH) + DJ'S **SA. 9 ENHANCER**^(F)

STUCK IN THE SOUND^(F) / **THE DODOZ**^(F) / **D.O.M**^(CH)

THE ANIMEN^(CH) / THE SWING IN'CLASS HERO^(CH) / AZGARD^(CH) + DJ'S